

MINEURE EN PSYCHOLOGIE (DÈS 2012A)

Description :

Cette mineure s'adresse aux étudiants inscrits en Faculté des SSP avec une majeure en sciences du mouvement et du sport. Elle s'adresse également aux étudiants qui ont débuté un Baccalauréat universitaire en sciences sociales avant 2020, lorsque le programme comportait une mineure, et qui ont choisi la mineure en psychologie. Il existe deux plans d'études de mineure en psychologie: le plan 2012 et le plan 2020. Le présent plan (plan 2012) concerne les étudiants qui ont débuté ce programme en 2019 ou avant. Les étudiants en sciences du mouvement et du sport qui vont débiter une mineure en psychologie en 2020 sont invités à se référer au plan d'études 2020.

Objectifs :

Cette mineure ne vise pas à former des psychologues professionnels. Son programme fait surtout appel à des enseignements plutôt théoriques, dont le but est l'acquisition d'une bonne culture générale dans différents domaines de la psychologie et dans les méthodes scientifiques utilisées dans cette discipline.

Perspectives :

Cette mineure constitue une formation intéressante pour les étudiants qui se destinent à des professions pour lesquelles des connaissances élargies du fonctionnement des individus et des groupes représentent un atout (professions du champ socio-sanitaire, éducation, prévention ou communication par exemple).

Les étudiants ayant suivi le programme de cette mineure peuvent s'inscrire à la formation pédagogique de la Haute école pédagogique du Canton de Vaud (HEP-Vaud) en vue d'enseigner la psychologie au secondaire supérieur pour autant qu'ils répondent aux autres exigences du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du Canton de Vaud, qui impliquent notamment d'acquérir des crédits supplémentaires en psychologie au niveau de la maîtrise.

Les titulaires d'un baccalauréat universitaire qui comporte la mineure en psychologie et une majeure dans un autre domaine devront effectuer un complément de formation s'ils souhaitent avoir accès à une maîtrise universitaire en psychologie.

MINEURE EN PSYCHOLOGIE, PROPÉDEUTIQUE

La partie propédeutique de la mineure vaut 18 crédits ECTS.

Elle est composée d'un seul et unique module dont tous les enseignements sont obligatoires et doivent être validés.

MODULE SCIENCES PSYCHOLOGIQUES, MINEURE PSYCHOLOGIE, PARTIE PROPÉDEUTIQUE

Valider 18 crédits ECTS.

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Histoire de la psychologie	Rémy Amouroux	2	Cours	Obligatoire	Annuel	6.00
Introduction à la méthodologie en psychologie	Catherine Brandner	2	Cours	Obligatoire	Annuel	6.00
Psychologie du développement	Catherine Thevenot	2	Cours	Obligatoire	Annuel	6.00

MINEURE EN PSYCHOLOGIE, 2E PARTIE

La deuxième partie de cette mineure vaut 42 crédits ECTS.

Elle est composée:

- d'un module d'enseignements obligatoires (module «Sciences psychologiques», 30 crédits ECTS) et
- d'un module d'enseignements à choix (12 crédits ECTS).

MODULE SCIENCES PSYCHOLOGIQUES, MINEURE EN PSYCHOLOGIE, 2E PARTIE

Valider 30 crédits ECTS.

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Biologie	Pierre Lavenex	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.00
Introduction à la clinique en psychologie	Joëlle Darwiche	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.00
Introduction à la psychanalyse	Jérémy Marro	2	Cours	Obligatoire	Printemps	3.00
Introduction à la psychopathologie	Tanja Bellier-Teichmann, Valentino Pomini	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.00
Introduction à l'épistémologie de la psychologie	Vincent Dallèves	2	Cours	Obligatoire	Printemps	3.00
Psychologie cognitive I	Christine Mohr	2	Cours	Obligatoire	Printemps	3.00
Psychologie différentielle et de la personnalité	Thierry Lecerf	4	Cours	Obligatoire	Printemps	6.00
Psychosociologie clinique: approche historico-culturelle	Marcelo Dos Santos Mamed	4	Cours	Obligatoire	Automne	6.00

MODULE ENSEIGNEMENTS À CHOIX, MINEURE EN PSYCHOLOGIE, 2E PARTIE

Valider 12 crédits ECTS parmi les enseignements à choix.

Certains enseignements de cette liste sont recommandés aux étudiants qui prévoient de conserver une mineure de psychologie en master, ou qui envisagent, à l'issue du bachelor, d'effectuer un programme de rattachement leur donnant accès au Master de psychologie de l'UNIL. La conseillère aux études est à disposition pour toute question à ce sujet.

- Les étudiants qui choisissent «Neurosciences comportementales» dans ce module sont encouragés à suivre auparavant le cours «Biologie» (cours obligatoire qui fait partie du module de sciences psychologiques; voir plus haut).
- «Evolution et comportement : du terrain au laboratoire»: pour suivre ce séminaire il faut précédemment avoir suivi le cours «Biologie évolutive et comportementale».
- «La génétique aujourd'hui»: le cours peut être suivi sans les TP mais pas l'inverse.
- «Introduction à la psychologie de la religion»: le cours peut être suivi sans le séminaire, mais pas l'inverse.
- «Pragmatique I»: Prérequis: idéalement «Introduction à la linguistique» (mais lectures complémentaires possibles si ce cours n'a pas été suivi; s'adresser à l'enseignant le cas échéant).
- «Pragmatique II»: Prérequis: idéalement «Introduction à la linguistique» et «Pragmatique I» (mais lectures complémentaires possibles si ces cours n'ont pas été suivis; s'adresser à l'enseignant le cas échéant).

Pour toute information sur les enseignements du Collège des sciences (contenus, modalités d'évaluation, éventuels prérequis, etc.), voir www.unil.ch/collsciences

Les étudiants qui choisissent dans ce module un ou plusieurs enseignements dispensés dans d'autres facultés doivent inscrire ces enseignements par Internet dans leur programme d'études, et respecter les modalités d'évaluation et les délais d'inscription fixés par la faculté concernée.

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Cognition sociale	Benoît Dompnier	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Introduction à la gérontologie psychosociale	Daniela Jopp	4	Cours	Optionnel	Printemps	6.00
Introduction à la psychologie de l'orientation	VACAT	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Introduction à la psychologie de la santé	VACAT	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Neurosciences comportementales	Pierre Lavenex	2	Cours	Optionnel	Annuel	6.00
Psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent	Jérôme Rime, Delphine Vuattoux	2	Cours	Optionnel	Annuel	6.00
Psychologie de l'adolescence: développement normal et identité	Grégoire Zimmermann	4	Cours	Optionnel	Automne	6.00
Psychologie interculturelle et représentations sociales	Eva Green	4	Cours	Optionnel	Automne	6.00
Psychologie sociale : théorie	Christian Staerklé	4	Cours	Optionnel	Printemps	6.00
Statistique II: Statistique multivariée	Jean-Philippe Antonietti	4	Cours	Optionnel	Automne	6.00
Anthropologie du corps et de la santé	Ilario Rossi	4	Cours	Optionnel	Automne	6.00
Biologie évolutive et comportementale	Michel Chapuisat	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Evolution et comportement : du terrain au laboratoire / COLL-SC *	Michel Chapuisat		Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
La génétique aujourd'hui / COLL-SC *	Liliane Michalik	4	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
La génétique aujourd'hui / COLL-SC *	Liliane Michalik	4	Travaux pratiques	Optionnel	Printemps	3.00
Introduction à la psychologie de la religion : Approche psychologique du champ religieux / FTSR *	Pierre-Yves Brandt	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00

Introduction à la psychologie de la religion : musiques, ouvertures sur l'au-delà ? / FTSR *	Pierre-Yves Brandt	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Introduction à la logique / HEC *	Jacques Duparc	2	Cours	Optionnel	Automne	6.00
Philosophie des sciences : Débats contemporains en philosophie de la biologie - A / LETT + 1 *	Christian Sachse	2	Séminaire	Optionnel	Automne	5.00
Pragmatique I : langage et action / LETT *	Jérôme Jacquin	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Pragmatique II : parole-en-interaction / LETT *	Sabrina Roh	2	Travaux pratiques	Optionnel	Printemps	3.00

* COLL-SC : enseignement dispensé par le Collège des sciences.

FTSR : enseignement dispensé par la Faculté de théologie et de sciences des religions.

HEC : enseignement dispensé par l'Ecole des HEC.

LETT : enseignement dispensé par la Faculté des Lettres.

1. Ce cours vaut 5 ECTS, ce qui impliquera, pour les étudiants qui le choisiront, 2 ECTS de plus que les ECTS à obtenir dans ce module. Dans ce cas, bien que la valeur en crédits de l'enseignement soit indiquée sur le PV de notes, seuls les crédits ECTS requis pour le module (c'est-à-dire 3 ECTS) sont comptabilisés dans ce dernier, tant en cas de réussite qu'en cas d'échec.